



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 17 mars 2023

Cérémonie de remise de médaille des Justes parmi les Nations, à Tercé

La médaille et le diplôme décernés aux Justes parmi les Nations, du mémorial de Yad Vashem, sera décernée à titre posthume à Madame Marie Chagnon. La cérémonie se déroulera à Tercé en présence de Christian Richard, maire de Tercé, accompagné de Farès Saeb, conseiller près l'Ambassade d'Israël en charge de la diplomatie publique, et de Jean-Marie Girier, préfet de la Vienne.

La Médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des juifs sous l'occupation nazie, au péril de leur vie.

Le lundi 20 mars, cette médaille sera remise à Marie Chagnon représentée par ses filles, Suzanne Sider et Jeannine Lebeau, nées Chagnon, pour son acte héroïque. Il s'agit de la 45^e Juste de la Vienne.

Marie Chagnon

La famille Marx, Jules, Edwige, son épouse, et leur fils Marcel, sont évacués le 4 septembre 1939 de Sierck-les-Bains, ville frontière mosellane, à Saint Georges-lès-Baillargeaux, dans le département de la Vienne. Craignant l'imminence d'une rafle des juifs au nord de Poitiers, la famille est alors accueillie à Tercé, route de Saint-Julien-l'Ars, chez Marie Chagnon. La fille de cette dernière, Madeleine, étant une collègue de travail de Marcel Marx. Ils échappent ainsi à la rafle du 31 janvier 1944, qui s'est produite dans le secteur de Saint-Georges-lès-Baillargeaux.

Tous les juifs arrêtés lors de cette rafle ont été transférés à Drancy puis déportés au camp d'extermination d'Auschwitz, en Pologne, où la majorité d'entre eux ont été tués. Le comportement héroïque de Marie Chagnon a été honoré par l'État d'Israël qui lui a remis le titre de Juste parmi les Nations.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la communication
interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers